

Cir-2425-039
Ain- Najm, le 6/11/2024

Objet : Service de restauration et service d'études après-école,
(Du lundi 18 novembre au lundi 16 décembre 2024)

Cible : Élèves des classes de la maternelle et du primaire

1. SERVICE DE RESTAURATION (Cantine) :

Le service de restauration propose aux élèves des plats chauds, sains et équilibrés :

- Élèves de la maternelle (PS-MS-GS) : **7\$/plat/jour**
- Élèves des classes de CP jusqu'en CM2 : **8\$/plat/jour**

Pour confirmer l'inscription de votre enfant à ce service, veuillez passer à la Direction du **jeudi 7 au mardi 12 novembre**, de 8h00 à 12h00, pour payer les frais de la période du « 18 novembre au 16 décembre », en dollars. Dépassant ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourrait avoir lieu.

À savoir :

- Les élèves non-inscrits au service « études après-école » déjeuneront à la deuxième récréation dans des lieux bien aménagés pour les repas.
- Les élèves inscrits au service « études après-école » seront servis à 13h30 pour le cycle maternel et à 14h30 pour le cycle élémentaire.

Une réduction sera accordée pour les frères et sœurs inscrits (1\$ en moins par plat pour chaque enfant)
Le menu des plats chauds sera posté sur le site et sur l'application de l'Établissement.

Notez que le service de restauration sera fonctionnel si le nombre d'inscrits est suffisant.

2. SERVICE D'ÉTUDES APRÈS-ÉCOLE :

Le service « d'études après-école » est proposé aux élèves de la maternelle jusqu'en CM2, de 14h30 jusqu'à 17h30.

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant à ce service, veuillez passer à la Direction du **jeudi 7 au mardi 12 novembre**, de 8h00 à 12h00, pour payer les frais de la période du « 18 novembre au 16 décembre », en dollars. Dépassant ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourrait avoir lieu.

À savoir :

- Élèves de la maternelle :
Service de garde/ activités ludiques et pédagogiques assurées de 14h30 jusqu'à 17h30 : Cotisation : 100\$/mois.
- Classes de CP jusqu'en CM2 :
Service d'études et suivi de l'agenda. Les élèves seront encadrés pour faire leurs devoirs et leçons, de 14h30 jusqu'à 17h30 : Cotisation : 200\$/mois.

Notez que le service de l'après-école sera fonctionnel si le nombre d'inscrits est suffisant.

La Direction